



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université de Tunis El Manar
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis
Ecole Doctorale STI



Modalités du dépôt de mémoire de Doctorat-LMD

1. [Formulaire de dépôt signé par le doctorant](#)
2. (01) exemplaires du mémoire de Thèse portant signature et avis favorable du Directeur de Thèse. La page de garde doit respecter le modèle de page de garde officielle.
3. Le rapport d'autorisation de soutenance de la Thèse signé par le(s) Directeur(s) de Thèse, décrivant la qualité scientifique des travaux de recherche et la qualité de rédaction du manuscrit du candidat.
4. (01) exemplaire d'un document contenant la liste des publications en première page et l'ensemble de toutes les publications avec les justificatifs de leur acceptation/parution (voir les critères exigés par chaque commission de thèse).
5. La liste des articles scientifiques avec le lien DOI vers les sites de publication.
6. Le rapport complet de l'analyse « Compilatio » sur le taux de similarité portant nom et signature du Directeur de Thèse. Les sources ignorées doivent être justifiées.
7. (02) CD comprenant le mémoire de thèse et le contenu de toutes les publications, en format PDF (CD portant une étiquette mentionnant : Nom et Prénom du candidat).
8. Attestation de validation des 30 crédits de la formation doctorale complémentaire.
9. Photocopie de la C.I.N.
10. Photocopie de la dernière inscription en Thèse.